



Communiqué de presse – 24 mars 2023



## **Appel aux artistes à candidater aux projections LUMEN sur le thème de la DANSE**

Depuis décembre 2022, le musée à ciel ouvert de Melun permet de découvrir au quotidien des œuvres d'art au format XXL sur la façade de la Tour de la Cité Administrative, face à la Médiathèque Astrolabe. Pour les projections du mois de juillet prochain, la Ville encourage les artistes à envoyer leurs visuels, avant le 21 mai 2023.

Pour que l'art aille à la rencontre des habitants dans leur quotidien, le dispositif LUMEN de vidéoprojections propose chaque mois une thématique différente. Des artistes de renommée internationale ont pu présenter leur travail ces derniers mois, notamment le dessinateur Philippe Baudelocque en décembre, mais aussi de nombreux photographes et peintres sélectionnés par le Musée d'Art Contemporain de Vitry MAC VAL, sur la thématique des Droits des femmes. Cette sélection est actuellement visible sur la Cité Administrative en soirée et tôt le matin.

### **Artistes établis ou en devenir**

La programmation de LUMEN veut aussi mettre en avant des artistes en devenir et leur offrir un coup de projecteur monumental pour s'inscrire dans une logique participative, chère à la Ville.

Artistes établis ou amateurs peuvent dès à présent soumettre leurs visuels artistiques sur la danse : photos, dessins, peintures, montages photos et créations en tout genre.

Une sélection d'une vingtaine de visuels sera réalisée en amont de la soirée de présentation officielle, le **vendredi 7 juillet**, sur la Péniche Madison. Au cours de cette soirée festive, dansée, les personnes sélectionnées pourront présenter leur travail au micro.

## Les coups de cœur du Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ) Melunais

Les membres de la Commission Culture des jeunes melunais du CCJ choisiront aussi leurs coups de cœur parmi les œuvres sélectionnées. Les membres du CCJ expliqueront leurs choix au cours de la soirée du 07 juillet.

## Le 1<sup>er</sup> avril, place à la BD et au nouveau roman photo

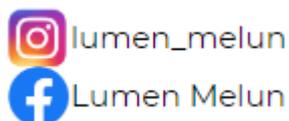
En attendant cette sélection sur la danse, notez que la prochaine soirée LUMEN permettra de découvrir deux artistes issus du monde de la bande dessinée et de l'art contemporain, en partenariat avec 48HBD.

**Virginio Vona**, auteur de BD (« Fenice »), dessinateur et peintre, présentera une vingtaine de ses clichés présentant les héros revisités de la BD et des Comics mais aussi ses œuvres originales inspirées de Bilal et Hugo Pratt (entre autres).

Toujours le 1<sup>er</sup> avril au soir, **Xavier Courteix** présentera son travail réalisé avec les habitants dans le cadre de sa résidence d'artiste auprès de la Boussole (Almont) avec une double vidéo-projection contée par Mélanie Domar et accompagnée du musicien et compositeur Olivier Hazemann à la guitare et ambiances sonores. Xavier Courteix travaille sur les relations intergénérationnelles en utilisant le roman photo de manière novatrice.

## Les nouveaux réseaux sociaux de LUMEN

Pour suivre l'actualité de LUMEN, qui propose des projections sur la Cité Administrative mais aussi dans d'autres quartiers de la Ville grâce à un vidéoprojecteur mobile, suivez ses nouvelles pages [Facebook](#) et [Instagram](#) dédiées et participez, vous aussi, aux événements.



## Artistes : proposez vos clichés !

Du 7 au 29 juillet, la Ville mettra à l'honneur des artistes locaux et/ou nationaux dont les œuvres sélectionnées sont en lien avec le thème de la danse.

**Proposez vos clichés**, un jury de professionnels sélectionnera les artistes retenus dont les œuvres, photographiées, seront mises en lumière sur une hauteur de 20 mètres et une largeur de 13 mètres, ainsi que dans les médias et sur les multiples canaux de communication de la Ville. Le Comité Consultatif des Jeunes de Melun réalisera par ailleurs une sélection de ses clichés préférés.

## Les critères pour participer

- Être un artiste professionnel ou amateur âgé de 18 ans minimum et/ou avoir l'accord de ses parents pour diffuser.
- Être l'auteur des dites œuvres et photos.
- Les œuvres seront libres de droits.
- Proposer des clichés (photos, les vidéos ne sont pas acceptées) en lien avec la thématique de la danse, tout type de danse.
- Envoyer au maximum 3 clichés lumineux et de très bonne qualité au format portrait vertical (fichiers JPEG de préférence, résolution HD de 1080 x 1920 pixels au minimum) à l'adresse : [lumen@ville-melun.fr](mailto:lumen@ville-melun.fr)
- Remplir et signer [l'autorisation de diffusion](#) puis la transmettre à [lumen@ville-melun.fr](mailto:lumen@ville-melun.fr) en même temps que les clichés.

Clôture des réceptions des candidatures : le 21 mai à minuit.

Le comité de sélection choisira les artistes retenus pour une diffusion des œuvres sur la Tour de la Cité Administrative, du 7 au 29 juillet 2023.

Une soirée festive de présentation des projections sera organisée le vendredi 07 juillet.

La présence des artistes retenus est souhaitée (mais non obligatoire) pour présenter leur travail.

### CONTACT

**Corinne GAVARD**

Coordnatrice du dispositif LUMEN

[cgavard@ville-melun.fr](mailto:cgavard@ville-melun.fr)